

LETTRE D'INFORMATION

MAIRIE DE GOUESNAC'H



L'AGENDA



Juillet

08/07 : commémoration des 80 ans de la mort de Jean Moulin

08/07 : concours des potagers

13-14/07 : cirque français – avenue des Sports

15-16/07 : Brocarts, vente d'œuvres d'arts – Salle des Vire-Court et restaurant scolaire

25/07 : Bibliothèque hors les murs – Place de la mairie

Août

05/08 : Fête irlandaise – devant la salle de Kérincuff

06/08 : Fête des lutteurs – Saint Cadou

18/08 : « balades contées » par la bibliothèque - bourg

Septembre

02/09 : Forum des associations – Salle des Vire-Court

03/09 : Ragoût de Saint Cadou - chapelle de Saint Cadou

04/09 : rentrée scolaire

17/09 : journée du patrimoine – Avenue des Sports

▪ LES VŒUX DU MAIRE

Très chers toutes et tous,

Avec l'été qui s'installe, c'est le moment des vacances, du repos mérité, des loisirs en famille ou entre amis et de l'indispensable lâcher-prise.

C'est aussi une période intense dans la vie d'une commune avec :

- les nombreuses animations proposées par nos associations, la bibliothèque et Ty Théâtre
- les activités pour les enfants et les jeunes proposées par les services de la commune
- l'entretien et l'aménagement des espaces publics verts ou non de la commune et c'est déjà, eh oui, la préparation de la rentrée scolaire (classes à repeindre, mobilier à changer, travaux d'électricité ou d'isolation etc.).

Vous l'avez bien compris, jour et nuit, été comme hiver, la vie ne s'arrête jamais dans une commune. Et c'est heureux pour nous tous car c'est le signe d'une vitalité souhaitable pour conjurer le risque de commune dortoir.

Plus encore nous devons, tout au long de l'année, mettre les bouchées doubles pour répondre aux attentes d'une population qui a perdu souvent confiance en leurs élus. Améliorer la qualité de vie de nos concitoyens - de tous nos concitoyens - quels qu'ils soient mais en priorité les plus fragiles. C'est cela le sens de notre engagement.

Pour cela, dans ce contexte parfois pesant, il nous faut refaire société, c'est à dire favoriser le vivre ensemble, la citoyenneté, et surtout les échanges.

Pour y parvenir, un maire, l'ensemble des élus et des services, même avec une organisation optimisée, ne peuvent suffire. Si nous voulons aller plus loin, tout un chacun peut se révéler utile par son engagement associatif, par son engagement auprès de la réserve citoyenne ou simplement par sa participation à une action éphémère mais utile à notre commune.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos idées de vos possibilités.

Très bonnes vacances à toutes et tous.

Vakañsoù mat d'an holl !

Votre maire Jean-Pierre MARC

MAIRIE DE GOUESNAC'H

tél. : 02 98 51 74 75

E-mail : contact@mairie-gouesnach.bzh

19 route de Bénodet 29950 GOUESNAC'H

fax. : 02 98 51 70 18

page Facebook et site internet : <http://mairie-gouesnach.bzh/>

**Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi)
le samedi, de 9h à 12h**

▪ L'ACTUALITE A GOUESNAC'H

• L'espace ado à Paris

10 jeunes de la commune ont participé à un déplacement à Paris au cours des vacances de printemps. Au cours de ce voyage, ils ont notamment pu se rendre dans les studios de la radio Skyrock et à l'Assemblée Nationale.

• Chasse à l'œuf

La chasse à l'œuf s'est déroulée sur la prairie de loisirs. Organisée par les associations de parents d'élèves et l'école de foot, ce sont plus d'une centaine d'enfants qui ont pu récupérer des œufs en chocolat.

• Le pardon de Saint Herbot

Le traditionnel pardon, qui se tenait le 21 mai dernier à Saint Cadou, a connu une belle affluence cette année. Les machines agricoles et les vélos anciens de Breizh Meca Koz y étaient exposés.

• La rénovation de l'école Notre Dame

Après plus d'une année de travaux, la rénovation de l'école ND des Victoires est achevée. Ces travaux d'un montant de 410 000€ permettront notamment des économies d'énergie et une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

• La journée verte des enfants

Sur demande du conseil municipal des enfants (CME), les élèves des écoles ont participé à une après-midi dédiée à la nature et à l'environnement.

L'événement a permis de réaliser des plantations dans le nouveau jardin pédagogique, un ramassage de déchets dans le bourg et la composition de créations artistiques à partir des végétaux (Land Art) présents autour de la prairie de loisirs.



• Le parcours artistique

L'association Gouesn'Art organisait le week-end du 20 et 21 mai dernier la 2^{ème} édition de son parcours artistique. Il a permis d'exposer 25 artistes sur 9 sites de la commune.

La notoriété croissante de cet événement a permis de faire venir des visiteurs bien au-delà du pays fousnantais.

• L'atelier d'autoréparation de vélo

La plateforme d'insertion Label à Faire organise des ateliers d'autoréparation pour les particuliers.

Samedi 10 juin dernier, elle était présente sur la place de la mairie, permettant aux personnes intéressées d'apprendre et de réaliser des réparations sur leur vélo, et ainsi leur redonner une seconde vie.

• Exposition photographique

L'association « Les photographes de Gouesnac'h » a organisé le week-end des 17 et 18 juin une exposition photos dans la salle des Vire-Court. Elle comprenait les œuvres d'une cinquantaine d'artistes professionnels ou amateurs, et a fait venir plus de 350 visiteurs au cours de ce week-end.

• La fête de la musique

Le 21 juin est synonyme du premier jour de l'été et de la fête de la musique.

Les gouesnachais ont pu profiter des prestations des groupes et de la chorale au cours de cette soirée organisée par l'APE et l'association SK8.



• Réunion prévention des risques de sécurité

Afin de sensibiliser la population aux arnaques et aux atteintes aux biens, la gendarmerie nationale a organisé une réunion publique le 22 juin dernier au restaurant scolaire.

Un volet était spécifiquement dédié aux risques informatiques et aux bonnes pratiques limitant ces risques. Des documents sont également disponibles en mairie.

• Le nettoyage des chemins de randonnées

Reprenant le principe de la journée verte proposée par le conseil municipal des enfants, la municipalité a invité les gouesnachais à participer au nettoyage des chemins de la commune le 25 juin dernier.

Ils ont ramassé plus d'une centaine de kilos de déchets sur les chemins de randonnées et le long des routes sur la commune. Un pot était par la suite offert aux participants.

• Départ en retraite du Dr Guézingar

Après 38 ans passés à prendre soin des gouesnachais, le Docteur Joël Guézingar arrête son activité pour une retraite bien méritée.

Il aura également structuré les équipements médicaux de la commune en étant un des initiateurs de la maison médicale créée en 1988.

- **L'escale espagnole**

Les yoles de Gouesnac'h ont pu relancer la traditionnelle escale espagnole à Pors Meillou le 2 juillet dernier. Le

public était au rendez-vous et a pu profiter de balades sur l'Odet. Un repas convivial animé par la chorale Mélody Bonheur et le groupe Forz Piou était également au programme.

■ INFORMATIONS DIVERSES

- **Les divagations d'animaux sur la voie publique**

Régulièrement, les services municipaux et les élus sont appelés pour la présence d'animaux domestiques (en particulier les chevaux) sur la voirie publique. Ces divagations causent un risque majeur d'accident de la circulation.

Il est demandé aux propriétaires d'être vigilants pour éviter ces situations. Une facturation d'intervention est désormais demandée aux propriétaires.

- **Fermeture de la mairie les samedis durant l'été**

Face à la baisse de fréquentation au cours de l'été, les locaux de la mairie seront fermés au public les samedis matin entre le 15 juillet et le 26 août inclus.

- **Entraînement d'un hélicoptère du SDIS**

Cet été, les services d'incendie et de secours du Finistère (SDIS 29) s'entraîneront régulièrement à l'utilisation d'un hélicoptère bombardier d'eau aux alentours de Pors Meillou. Il n'y aura donc pas à s'inquiéter de cette présence.

- **Activités jeunesse de l'été**

Avec l'accueil de loisirs et l'espace ados, les enfants et les adolescents de Gouesnac'h disposent d'activités au cours de l'été, au cours desquels ils sont encadrés par des agents municipaux.

Il y a aussi bien des activités dans le bourg, au sein des locaux de ces services, notamment dans l'espace Fred Savary et la salle multifonction, qu'à l'extérieur.

Il leur est proposé des sorties plage, des sports (ping-pong, football, tir à l'arc, etc) et des loisirs (jeux de pistes, jeux de société, laser-game, etc.). Un séjour surf est également proposé aux 12-15 ans et un « camp western » à Penfrat pour les 8-10 ans.

- **Lutte contre le frelon asiatique**

Alors que la présence de frelons asiatiques continue à se développer dans la région, la procédure pour signaler les nids a changé pour plus de réactivité et d'efficacité. Il faut désormais contacter directement la communauté de communes, soit par téléphone, soit par internet où il est possible de remplir directement un formulaire de signalement.

■ LES RÉALISATIONS DE LA MUNICIPALITE

- **Le dispositif « Argent de poche »**

En partenariat avec la CAF, la municipalité s'est engagée dans ce dispositif, où des jeunes de 14 à 17 ans peuvent découvrir le monde du travail dans les services de la mairie, tout en percevant une rétribution.

81 missions seront proposées cet été dans les différents services municipaux. 30 jeunes de la commune participent cette année au dispositif.

- **Création d'un jardin pédagogique**

Proposé par le conseil municipal des enfants, un jardin pédagogique a été créé près de la salle des Vire-court. Les plantations sont composées de légumes et de plantes aromatiques.

Elles sont arrosées par de l'eau de pluie, et des composteurs permettront de fournir du composte pour les prochaines plantations.



- **Aménagement des terrains de pétanque**

L'espace servant à la pétanque près de la salle de Ké-rincuff a été réaménagé par les services techniques de la commune.

Ces travaux améliorant sensiblement le rendu de cet équipement, consistent en la création de trois terrains mis en sable et délimités par des bordures en bois.

- **Mutuelle communale**

Le 3 mai dernier, la municipalité organisait une réunion publique sur les options possibles pour souscrire à une mutuelle communale.

Il s'agit de permettre aux gouesnachais qui le souhaitent d'obtenir des offres de tarifs groupés, et donc souvent moins chers.

Des fiches de renseignement sont toujours disponibles en mairie.

• ESPACE D'EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

Nous voilà arrivés à mi-mandat. Nous marquons une pause dans nos réflexions. Elle n'entame en rien notre volonté et notre détermination pour la suite. Elle se veut simplement apaisante pour, après une année particulière socialement parlant, vous souhaiter d'agréables vacances.

Nous vous invitons à profiter des infrastructures et activités proposées à nos jeunes et plus largement des manifestations offertes à notre population.

La rentrée connaîtra de nouveaux débats, comme à notre habitude, nous serons présents pour faire entendre votre voix, vos réflexions. Comme vous le faites déjà, n'hésitez pas à nous contacter.

Dernière minute : suite aux émeutes de ces derniers jours, soutien sans faille aux victimes, collectivités, commerçants et particuliers ainsi qu'à tous les services de secours.

Contacts : Martine Ulliac : 06 75 74 67 90 Bernard le Noac'h : 06 83 69 91 56
Philippe Le Jollec : 06 63 37 11 49 Patrick Malaviale : 06 66 16 84 22

• LES DOSSIERS EN COURS

• La rénovation énergétique du groupe scolaire

Rendue indispensable pour des questions environnementales et pour le confort des élèves, la rénovation énergétique du groupe scolaire et du restaurant scolaire sera un chantier majeur de la municipalité.

Pour la première tranche de ce projet, la municipalité a d'ores et déjà obtenu une subvention du conseil départemental à hauteur de 40 000 euros et une autre de l'Etat via la dotation de soutien à l'investissement local pour 100 000 euros.

• Acquisition de la maison médicale par la mairie

Suite à des échanges avec la SCI gérant actuellement la maison médicale de Gouesnac'h, le conseil municipal vient de voter l'acquisition de celle-ci.

Il s'agira d'une location à la société civile de moyens (SCM) des professionnels de santé. Des travaux de rénovations des locaux seront effectués afin d'améliorer leur confort et de maintenir leur attractivité pour les professionnels.

• Programmes d'habitat dans le bourg

Le Groupe Lamotte et Habitat 29 mèneront un projet immobilier dans le bourg de Gouesnac'h. Un immeuble est prévu sur le terrain en herbe à côté de la mairie, en continuité de celui de l'OPAC.

Des pavillons et des petits collectifs seront également construits sur le terrain situé entre les écoles et derrière l'espace Fred Savary. La construction de ces 30 logements commencera en 2024.

• Parcours sportifs sur la prairie de loisirs

L'aménagement de la prairie de loisirs continue. Après la mise forme du terrain et l'installation d'un parcours de motricité pour les enfants, c'est au tour de deux parcours sportifs d'être installés. Le premier correspond au public des 6-12 ans, et le second sera destiné aux adultes.

La mise en place de ces structures est attendue pour cet automne.

• Nouvelle carte des chemins de randonnée

Dans le cadre d'un travail avec les services de la communauté de communes, des secteurs des chemins de randonnées ont été redessinés. Ils seront entretenus par la CCPF sur Gouesnac'h.

Des aires de stationnement sont également en développement. Une première a déjà été mise en place près du quartier de Kervern.

• Dossier de l'ancien « Hôtel des Rives de l'Odet »

L'établissement public foncier régional (EPFR) a désormais acquis l'ancien hôtel, et est en cours d'acquisition du parking jouxtant le bâtiment.

L'EPFR pourra alors réaliser la dépollution et le désamiantage du site, avant d'entamer sa déconstruction en début d'année prochaine.

• LES FINANCES MUNICIPALES

- LE BUDGET MUNICIPAL 2023

Le budget municipal primitif a été voté lors du conseil municipal du 14 avril. Il permet de prévoir les ressources et les dépenses, en fonctionnement comme en investissement.

Pour 2023, le montant de la section de fonctionnement s'élève à 2 686 211,95 euros et la section d'investissement est à 1 529 638,27 euros.

Ces crédits d'investissement sont présentés ci-dessous, par type d'opération.

Budget d'investissement (par opération)	Report 2022	Nouveaux crédits	Total
Acquisition de matériel et mobilier	4 875.60 €	15 000 €	19 875.60 €
Bâtiments communaux	22 246.79 €	27 000 €	49 246.79 €
Travaux voirie	40 846.51 €	60 000 €	100 846.51 €
Salle multifonctions	230.02 €	1 872.52 €	2 102.54 €
Prairie de loisirs	46 834.80 €	100 000 €	146 834.80 €
Bibliothèque		1 000 €	1 000 €
Plan local d'urbanisme	33 582 €		33 582 €
Accessibilité des bâtiments communaux		12 000 €	12 000 €
Réseaux		70 000 €	70 000 €
Groupe scolaire de l'Odet	14 751.60 €	350 000 €	364 751.60 €
Services techniques		40 000 €	40 000 €
Restaurant scolaire		7 500 €	7 500 €
Chapelle de Saint Cadou		35 470 €	35 470 €
Mairie		10 000 €	10 000 €
Cimetière - colombarium		16 550 €	16 550 €
Equipements sportifs, Kérincuff		260 000 €	260 000 €
Revitalisation du centre bourg	39 660 €	212 400 €	252 060 €
Remboursement de l'emprunt		66 132 €	66 132 €
Dépenses imprévues sur l'investissement		41 686.43 €	41 686.43 €
TOTAL	203 027,32 €	1 326 610,95 €	1 529 638,27 €

Pour financer le budget municipal, l'imposition locale reste la principale ressource de la commune. Afin de ne pas ajouter à l'inflation ambiante, la municipalité a décidé de confirmer son engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition fixés par la commune.

Les taux des impôts fixés pour la part municipale des impôts locaux sont de :

- 32,07% pour la Taxe foncière bâti (TFB)
- 44,86% pour la Taxe foncière non bâti (TFNB)
- 14,42% pour la Taxe d'habitation (TH), sur les résidences secondaires et les logements vacants.

La participation aux frais de fonctionnement des établissements privés

La municipalité de Gouesnac'h doit participer aux frais de fonctionnement des établissements scolaires privés du premier degré sous contrat d'association. Les montants à verser sont calculés en fonction du coût de fonctionnement dans le Groupe scolaire de l'Odet.

La participation de la municipalité s'élève donc à 1 605,37 € par élève de maternelle et à 469,10 € par élève de primaire, soit 74 628,77 € pour l'OGEC Ecole Notre des Victoires et de 3 210,74 € pour l'école DIWAN.

- LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - 2023

Depuis 2021, les subventions aux associations sont composées d'une part de fonctionnement, basée sur le nombre d'adhérents (montant multiplié par 3,5 pour les moins de 25 ans) et d'une part exceptionnelle, qui correspond à une participation de la municipalité aux frais liés aux animations réalisées sur la commune de Gouesnac'h.

Ce système de subvention a d'ores et déjà permis de développer le nombre d'animations sur la commune, dépassant largement la situation existante avant la crise sanitaire.

Associations	Montant de la subvention
OCCE Coopérative Ecole publique de Gouesnac'h	7 040,00 €
Bibliothèque "Au fil des mots"	5 424,15 €
AEP OGEC Ecole Notre-Dame des Victoires	5 150,00 €
Comité d'animation de Gouesnac'h	4 000,00 €
Football Club de l'Odét	3 500,00 €
Randoraïd – Les photographes de Gouesnac'h	1 700,00 €
APE Ecole publique de Gouesnac'h	1 500,00 €
Association Sports et Loisirs (ASL) de Gouesnac'h	1 100,00 €
Inter-associations de Gouesnac'h	880,00 €
Cap'Inspir	780,00 €
Gouesn'Art	700,00 €
SK8	630,00 €
Tamm Kreiz	600,00 €
Quimpéroise de Gymnastique	595,00 €
Pleuven Basket Club	540,00 €
UL Athlétique Cornouaille – Pays fouesnantais	500,00 €
Breizh Meca Kouzh	450,00 €
Anciens Combattants du Pays fouesnantais	420,00 €
Société Nationale de Sauvetage en Mer - Bénodet	400,00 €
Les Amis des Jardins de Gouesnac'h	350,00 €
FNACA	250,00 €
Yole de Gouesnac'h	240,00 €
Club Gymnique Fouesnantais	200,00 €
Micromaniac	140,00 €
Siel Bleu	130,00 €
Les Galactics	100,00 €
MFR – CFA d'Elliant	100,00 €
T'es Cap	70,00 €
AAVVIF – Association d'accompagnement aux victimes de violences intra-familiales	50,00 €
Association cantonale des donneurs de sang bénévoles – Fouesnant et ses environs	50,00 €
Association des 3 résidences Ker Radeneg, Ty Creac'h et Ti Glazig	50,00 €
Bibliothèque sonore de Quimper et du Finistère	50,00 €
Céline et Stéphane – Leucémie Espoir 29	50,00 €
Les chiens guides d'aveugles du Finistère	50,00 €
Enfance et partage	50,00 €
Handisport Cornouaille	50,00 €
Prévention routière	50,00 €
Rêve de clowns	50,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023	37 989,15 €